

ECOLE MATERNELLE JEAN-JAURES

1 ter avenue de SAUBENS

31860 PINS-JUSTARET

Tél : 05 61 76 25 57

ce.0311797k@ac-toulouse.fr

Directrice : Mme Naïma EL KINANI



HORAIRES DE L'ECOLE :

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école.

MATIN : 8h45 → 11h45

APRES-MIDI : 13h45 → 16h00

L'accueil est assuré **10 minutes avant l'horaire d'entrée**

LE PORTAIL SERA FERMÉ EN DEHORS DES HORAIRES.

La mission de l'école maternelle est de donner envie à chaque enfant d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir sa personnalité. Tous les enfants qui atteignent l'âge de trois ans au cours de l'année civile sont soumis à l'obligation d'instruction à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée.

L'école maternelle est différente de la crèche ou de la halte garderie, c'est un lieu d'apprentissage qui implique une fréquentation régulière et le respect des horaires pour que l'enfant s'adapte et progresse.

Spécifiquement centrée sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant, l'école maternelle propose une pédagogie adaptée à l'âge des enfants pour les préparer de manière progressive aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire et jouer le rôle majeur qui doit être le sien dans la prévention des difficultés scolaires et la réduction des inégalités. Circulaire n° 2013-060 du 10-4-2013

LE LIVRET DE LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

Votre enfant va rentrer à l'école maternelle. C'est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements.

Afin que cette transition s'effectue dans de bonnes conditions, nous avons regroupé dans ce livret les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants et qui ont pour but le bien-être des enfants.

Regardez ce livret avec votre enfant, laissez-le se l'approprier en coloriant les dessins et comptez les jours qu'il reste avant la rentrée des classes à l'aide du calendrier.

Dans l'objectif de conforter une école bienveillante en offrant de meilleures conditions d'une première rentrée des classes, afin d'accueillir votre enfant de façon plus individualisée.

Les élèves de Petite section feront leur rentrée
à un horaire décalé :



le lundi 4 septembre 2023

à 10 heures

NB : Conformément au protocole Vigipirate en vigueur, les personnes extérieures au service ne sont pas autorisées à pénétrer dans les locaux scolaires.

Une **dérogation** est acceptée pour les deux premiers jours (**lundi 4 septembre (10h) et mardi 5 septembre (8h35)**) pour l'accueil du matin uniquement pour les élèves de petite section. Un **seul accompagnateur** par enfant.

Si vous le désirez, remplissez avec votre enfant le calendrier en collant une gommette par jour. Il vous permettra de compter les jours qui précèdent la rentrée.

La rentrée c'est lundi 4 septembre... là où se trouve



Le calendrier pour compter les jours

Mardi 15 août	Mercredi 16 août	Jeudi 17 août	Vendredi 18 août	Samedi 19 août	Dimanche 20 août	Lundi 21 août
---------------------	------------------------	---------------------	------------------------	----------------------	------------------------	---------------------

Mardi 22 août	Mercredi 23 août	Jeudi 24 août	Vendredi 25 août	Samedi 26 août	Dimanche 27 août	Lundi 28 août
---------------------	------------------------	---------------------	------------------------	----------------------	------------------------	---------------------

Mardi 29 août	Mercredi 30 août	Jeudi 31 août	Vendredi 1 sept	Samedi 2 sept	Dimanche 3 sept	Lundi 4 Sept
---------------------	------------------------	---------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	--------------------



Pensez à dire à votre enfant que la rentrée, c'est le jour de l'étoile, mais qu'après on continue à aller à l'école les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Beaucoup d'enfants pensent que l'école c'est le jour de la rentrée et qu'après c'est fini.

Recommandations aux parents pour une première rentrée réussie

Pendant l'été :

Préparez au mieux l'organisation de la rentrée :

- Préparer un cartable assez grand qui servira à contenir le cahier de liaison, les documents entre l'école et la maison, des vêtements de rechange, le doudou et (la tétine, si besoin) (Tout doit être marqué à son nom).
- Accompagner vous-même votre enfant, si possible, les premiers jours de classe.
- Marquer ses vêtements à son nom.
- Prévoir une solution « **PLAN B** » pour venir rapidement récupérer l'enfant en cas de maladie, les enseignants ne sont pas habilités à administrer des médicaments à l'école sauf dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) mis en place avec le médecin scolaire, *exemple allergies, asthme ...* **Merci de nous en informer rapidement afin d'instaurer le PAI dès la rentrée.**



Pour réussir son entrée à l'école, il est important que votre enfant soit prêt pour la vie en collectivité. C'est-à-dire préparé à la séparation avec ses parents et être propre.

Pour le confort de votre enfant et pour des règles d'hygiène, les couches ne sont pas acceptées à l'école.

Merci de travailler avec lui sur la propreté ; l'école n'a pas pour mission de le rendre propre, cet apprentissage vous appartient avant son entrée à l'école.



3 - 6 - 9 - 12, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

La télévision allumée nuit aux apprentissages de votre enfant même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné, pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

- 1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;
- 2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;
- 3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiat, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez.

N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.
Rejoignez nous sur <http://3-6-9-12.org>

Quelques conseils pour que la rentrée de votre enfant se passe au mieux :

- ✓ Avant la rentrée, montrez-lui sa future école, faites le chemin avec lui/elle, parlez-lui de l'école, sans embellir, sans inquiéter.
- ✓ Reprendre un rythme quelques jours avant la rentrée (se coucher plus tôt.)
- ✓ Prendre un bon petit déjeuner en famille.
- ✓ N'oubliez pas le doudou (et la tétine), un change dans le cartable.
- ✓ Respectez l'horaire de rentrée de votre enfant et n'arrivez pas trop en avance afin de ne pas patienter trop longtemps devant la grille de l'école.
- ✓ Expliquez à votre enfant qu'il va passer la journée à l'école, dites-lui qui viendra le rechercher et à quelle heure (de même si Périscolaire ou trajet en bus.)
- ✓ Remplissez le document, en page 11, et remettez-le à l'Enseignante pour qu'elle sache ce que fait votre enfant après la classe.
- ✓ Laissez-lui prendre son doudou et sa tétine si besoin.
- ✓ La séparation est naturellement un peu délicate, il vaut mieux, pour vous comme pour votre enfant, ne pas trop la prolonger. Ne vous attardez pas, un petit bisou et éclipez-vous rapidement.
- ✓ Acceptez ses larmes s'il y en a, expression normale de son émotion, de sa peur de l'inconnu... Même si elles coulent fort, le plus souvent elles sèchent assez vite.
- ✓ Donnez-lui le temps de s'adapter à l'école, sans vous affoler de ses larmes, de ses cris, de ses trépignements... qui peuvent durer quelques matins voir quelques semaines. Certains enfants ont besoin de temps pour accepter le changement.

Bon courage, la rentrée est souvent plus difficile pour les parents que pour les enfants, faites-nous confiance, maîtresses et ATSEM sauront rassurer votre enfant et en prendre soin jusqu'à votre retour.

N'hésitez pas à poser toutes les questions qui vous préoccupent.

Vêtements : pensez pratique

Les enfants étant amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage).

Il est important de les habiller de façon pratique (vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul)

Merci d'éviter les chaussures à lacets qui n'ont pas de fermeture éclair sur les côtés, les bretelles, les salopettes et les vêtements que vous craignez d'abîmer.

Commencez à le rendre autonome, montrez lui comment mettre ses chaussures, son pantalon ou encore ses chaussettes ; la maîtresse et les ATSEM travailleront le «devenir autonome» mais il est tout aussi important de les préparer.

Pour que l'on puisse reconnaître les vêtements égarés par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et leur prénom dessus.

Souvent, ils ne reconnaissent pas ce qui leur appartient



La journée de l'enfant à l'école maternelle

L'accueil : en arrivant le matin avant d'entrer dans ma classe, j'accroche mon manteau et mon sac à mon porte-manteau. Ensuite, je dis bonjour à la maîtresse et à l'ATSEM, je peux jouer, dessiner, regarder des livres, discuter avec mes copains, la maîtresse, l'ATSEM, profiter de moments calmes pour me réveiller en douceur... Je peux garder mon doudou (et ma tétine) pendant l'accueil.

Les temps d'apprentissage (matin et après-midi) : avec la maîtresse, tout en gardant la possibilité de jouer et de me reposer.

J'apprends tous les jours...

...à mieux parler,



Domaine d'apprentissage : MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS : L'ORAL

La période qui va de 2 à 3 ans correspond à un développement important du vocabulaire. Les enfants des classes de petite section ont besoin qu'on leur parle pour décrire ce qui se passe, ce qu'ils expérimentent et ce qu'ils ressentent.

Tout au long de la journée, l'enseignante m'aide à construire des phrases de plus en plus complexes, à prononcer correctement, et à apprendre des mots nouveaux. J'apprends aussi de nombreuses comptines et chansons.

...à découvrir des livres,



Domaine d'apprentissage : MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS : L'ECRIT

L'entrée dans le monde de l'écrit commence par une imprégnation dès le plus jeune âge. La fréquentation régulière du coin lecture, guidée par l'enseignante permet au jeune enfant d'aller vers des livres, de les découvrir et de les manipuler.

Dans le coin bibliothèque, assis confortablement, je découvre et manipule de nombreux livres. Avec mes camarades, j'écoute la maîtresse qui nous raconte des histoires.

... à faire des découvertes, à expérimenter et à devenir de plus en plus curieux.



Domaine d'apprentissage : EXPLORER LE MONDE

L'enfant découvre le monde qui l'entoure : il observe, pose des questions, manipule.

L'enseignante m'aide à reconnaître, nommer les objets qui m'entourent et à prendre connaissance des propriétés de ces objets par la vue (couleur, taille, forme), l'ouïe (bruits, sons...), le toucher (textures, matières, températures) et le goût (sucré, salé, amer...),

... à compter, à résoudre des problèmes, à me repérer dans le temps et dans l'espace.



Domaine d'apprentissage : ACQUÉRIR LES PREMIERS OUTILS MATHÉMATIQUES

Les mathématiques contribuent à la structuration de la pensée. Cet enseignement structuré et ambitieux est assuré tout au long du cycle, à travers le jeu, la manipulation d'objets et la résolution de problèmes. Il s'attache à stimuler chez les élèves la curiosité, le plaisir et le goût de la recherche. Il leur permet de comprendre et d'utiliser les nombres, de reconnaître des formes et d'organiser des collections d'objets en fonction de différents critères, catégories, propriétés (forme, grandeur, longueur, masse, contenance, couleur, usage, fonction).

Introduire les enfants au plaisir du raisonnement mathématique en maternelle, c'est aussi les faire jouer avec les formes, l'espace, les cartes, les dessins, les puzzles, les séries, la logique, etc. et enrichir leur langage pour parler avec précision de tous ces domaines.

L'apprentissage de la suite des nombres se fait par des comptines et des jeux.

J'apprends aussi à me repérer dans le temps et dans l'espace (la classe, l'école...).

... à grimper, sauter, ramper, courir, à faire des rondes, utiliser des ballons, des cerceaux, des rubans...



Domaine d'apprentissage : AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS L'ACTIVITE PHYSIQUE

Les besoins de mouvement des petits sont importants : sauter, courir, grimper, pédaler sur un tricycle, pousser ou traîner de gros objets, se balancer, lancer une balle ou shooter dans un ballon.

Avec l'aide de l'enseignante, chaque jour, je me déplace, par exemple, sur un parcours pour sauter, ramper, m'équilibrer, escalader..., je participe à des jeux collectifs. Grâce aux rondes et à la danse je fais bouger mon corps en suivant des rythmes et des mélodies.

...à chanter, à peindre en utilisant des matériaux et des supports variés...



Domaine d'apprentissage : AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE À TRAVERS LES ACTIVITES ARTISTIQUES

Dans le domaine des activités artistiques, les jeunes enfants éprouvent du plaisir lorsqu'ils créent des formes, des couleurs, des sons, des rythmes.

Chaque jour, sur de grandes feuilles, j'apprends à laisser des empreintes de mes mains, d'objets divers, à laisser des traces avec les doigts ou des outils variés (rouleaux, éponges, peignes, brosses...) et à dire ce que je ressens car je suis étonné par ce que j'ai produit.



J'apprends aussi des comptines, des chansons et des jeux de doigts en jouant avec ma voix.

Les temps de récréation : je peux jouer avec les copains à des jeux inventés, au toboggan, à la balançoire, avec des roues, faire du vélo....

À 11h45 : je mange à la maison ou à la cantine.

Le temps de repos : si je reste à l'école toute la journée, je n'oublie pas mon doudou (et ma tétine), si j'en ai besoin. Je me repose au dortoir, ensuite je m'habille et je range mon doudou (et ma tétine) dans mon cartable.

Le programme du cycle 1 est consultable sur internet :

<https://eduscol.education.fr/83/j-enseigne-au-cycle-1>



Petit mémo

La scolarité de votre enfant à l'école est composée de 3 cycles :

- Le **cycle 1** : petite section (PS), moyenne section (MS) et grande section (GS)
- Le **cycle 2** : CP, CE1 et CE2
- Le **cycle 3** : CM1, CM2 et 6ème



Le conseil d'école

Le conseil d'école est composé du **directeur de l'école** qui en est le président ; du **maire** ou de son représentant, d'un **conseiller municipal**, des **professeurs de l'école**, d'un membre du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école (**RASED**), des représentants **élus des parents d'élèves** en nombre égal à celui du nombre de classes de l'école.

L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Il exerce notamment les compétences suivantes :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Élabore le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes les suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (dont les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école).
- Donne son accord sur l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, etc.

N'hésitez pas à participer à la vie de l'école.
Chaque parent est électeur et éligible au Conseil d'École !
Association des Parents d'Élèves / site consultable sur : www.apepjuv.fr

Le personnel de l'école

La directrice

La directrice est une enseignante. Elle a la charge d'une classe. Pour effectuer le travail de direction, elle est remplacée auprès des élèves un jour et demi par semaine.

Elle exerce des responsabilités administratives, pédagogiques et représente l'institution auprès de la commune et des parents d'élèves.

- Veille au bon fonctionnement de l'école et à la mise en œuvre du projet d'école.
- Préside le conseil d'école, le conseil des maîtres et les équipes éducatives.
- Veille à la sécurité des personnes et des biens.
- Communique avec les parents et les partenaires de l'école.
- Organise les élections des représentants de parents d'élèves.

Jours de décharge 2023.2024 (bureau) : mercredi et jeudi

Il est préférable de privilégier la communication par courriel (prévenir et justifier les absences, communiquer/demander des informations...).

Les enseignants

Ils ont pour mission d'enseigner à votre enfant les contenus des programmes définis par le Ministère de l'Éducation Nationale, d'évaluer ses compétences et de veiller à son épanouissement.

Remplaçants ou titulaires de la classe, tous les enseignants des écoles ont reçu une formation qui leur permet d'enseigner de la petite section de maternelle au CM2.

À l'école, l'enfant devient élève. À la maternelle, la priorité est donnée à la socialisation, la maîtrise de l'oral, le repérage dans l'espace et le temps, et aux premières notions mathématiques.

Les enseignants sont les interlocuteurs privilégiés des parents.

Les enseignants peuvent être assistés par des ATSEM.

Les ATSEM : (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) sont employés par l'Agglo Muretain. Leur rôle est d'assister les enseignantes lors des activités : assistance aux ateliers de travail, préparations matérielles, rangement des ateliers, soins corporels aux enfants, entretien des locaux....

Le psychologue scolaire

Il travaille sur plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant si ce dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, il peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant.

La médecine scolaire

Le médecin scolaire est rattaché à l'Éducation Nationale et travaille sur plusieurs écoles. Chaque enfant est vu au cours d'une visite de prévention avant l'âge de ses six ans. Il valide les PAI.

Document à remettre le jour de la rentrée

Nom :

Prénom :

Lundi 04/09/2023	Mardi 05/09/2023
11h45 <input type="checkbox"/> Cantine <input type="checkbox"/> Récupéré à l'école	11h45 <input type="checkbox"/> Cantine <input type="checkbox"/> Récupéré à l'école
16h00 <input type="checkbox"/> Récupéré à l'école <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Périscolaire	16h00 <input type="checkbox"/> Récupéré à l'école <input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Périscolaire

Quelque chose à nous signaler :

.....
.....
.....



Fournitures scolaires

Le jour de la rentrée, merci d'accrocher au porte-manteau de votre enfant, le cartable et le sac de fournitures,

- Un cartable ou sac à dos **assez grand** pour contenir une pochette format A4, avec :
 - ✓ Un change complet marqué au nom de votre enfant, à renouveler pendant l'année (Eh oui, votre enfant grandit !)
 - ✓ Une « poche » en plastique pour le linge sale, à renouveler,
 - ✓ Un doudou (et une tétine) si besoin,

- 1 sac en plastique ou tissu (marqué au nom de l'enfant) avec :
 - ✓ Un porte-vues (120 vues).
 - ✓ Une grande boîte de mouchoirs.
 - ✓ Une attestation papier d'assurance spécifiant « individuel accident + responsabilité civile ».

Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant







Blog de l'école : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/mat-pins-justaret/>

Un mot de passe valable une année scolaire vous sera communiqué à la rentrée prochaine.

Bonnes vacances à toutes et à tous en attendant la rentrée ...

Présentation de l'école, élaborée par Mme EL KIVANI directrice de l'École Maternelle Jean-Jaurès PINS-JUSTARET VILLATE